



Saison 2018/2019

CAF Ile de France
Ski de montagne
Accueil : 12, rue Boissonade
75014 PARIS
tel : 01 42 18 20 00
Site web : <http://www.clubalpin-idf.com>

Fiche-programme de la sortie de ski de montagne n° 19-S118

du 18-19 mai 2019 inclus, soit 2 jours

Dôme de la Sache

Accord préalable des encadrants pour l'inscription : OUI

Nombre de participants à la sortie yc les encadrants : 8

Nom et coordonnées des encadrants :

Sébastien Liaud
sebastien.liaud@laposte.net
06 63 28 97 89

Guy Levi
glevi@noos.fr
06 09 65 28 88

Programme prévisionnel :

1 ^{er} jour	La Gurraz 1585m - Refuge de Turia 2388m
2 ^{ème} jour	Refuge de Turia 2388m - Dôme de la Sache 3588m
3 ^{ème} jour	

Ces renseignements sont indicatifs; le programme est susceptible d'être modifié, voire écourté ou annulé, selon les

conditions nivo-météo prévues avant le départ ou rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 1/25000 3532 ET

Caractéristiques du parcours programmé:

Rythme d'ascension requis : 300 mètres par heure en moyenne sur tout le parcours
Difficulté : PD+ 2 skieurs. Dénivelé journalier : 1200m
Particularités : course en AR

Conditions d'hébergement : Refuge de Turia, non gardé

Coût prévisionnel: billet de train à prendre par les participants. Taxi Bourg Saint Maurice - La Gurraz à partager

Voyage : Train: prenez vos billets annulables comme suit:
Départ : vendredi 17 mai 2019: Paris GDL 12h45 TGV 6941. Arrivée Bourg Saint Maurice 17h47
Retour : dimanche 19 mai 2019 Bourg Saint Maurice 16h38. Arrivée Paris GDL 22h31

Equipement individuel : Vivres de course pour 2 jours

Petit déjeuner du dimanche matin et repas du samedi soir

Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties : cf NEIGES 2018

Une pelle et une sonde sont indispensables

L'ARVA est absolument obligatoire

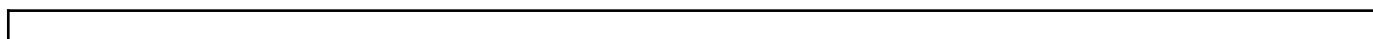
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

Au delà de la possession d'un appareil en état de marche, chaque participant doit en maîtriser le fonctionnement en émission et en réception et connaître le principe des méthodes de recherche de victime avec ces appareils

Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Matériel de glacier: baudrier, longe, mousquetons, autobloquant mécanique et cordelette pour Machard, 2 broches à glace...A préciser. Piolet. Cordes à répartir entre participants.

Frontale, sac de couchage ou sac à viande. Crampons.



Documents administratifs nécessaires : Carte CAF / Pièce d'Identité

Réunion préparatoire ou contact téléphonique avec les organisateurs dès l'inscription : Oui